Le Courrier des Retraité.es

76

n° 216

Section de Seine-Maritime

Fédération Générale des Retraité.es de la Fonction Publique
(Etat – Collectivités Territoriales et Hospitalières) 20 rue Vignon 75009 Paris

Contact : Jackie STOCKER, 14 rue de la Lavande 76710 ESLETTES

NOVEMBRE 2026

Jeudi 19 novembre

Journée nationale d'action

des Retraité.es

Toutes et tous à Paris

Inscrivez-vous !



14 octobre devant l'AGIRC-ARRCO de ROUEN

LE SITE INTERNET DE LA FGR



WWW.fgrfp.org

Notre section a une boite aux lettres : fgrfp76710@gmail.com

En utilisant cette adresse, vous pouvez vous abonner à la version électronique du Courrier qui est en couleur.

Une centaine d'adhérent-es a deja franchi le pas. Cette décision contribue à diminuer les frais de timbres. Si, à l'usage, cela ne vous convient pas, un message suffira pour revenir à la version papier.

SOMMAIRE

Edito	P. 2
La FGR dans l'action	P. 3
Appel du 19 novembre	P. 4
PLFSS 2027	P. 5
J'ai lu pour vous	P. 5
Hommage à Monique	P. 6
RESF	P. 6
Portrait d'un retraité	P. 7
AMO et AMC	P. 8
Loi grand âge	P. 8

EDITO

La vie est chère mais nos vies le sont tout autant !

Notre pays vit un immense mouvement contre la vie chère. Dans la lignée du mouvement des jeunesses, à l'appel d'une intersyndicale large, en semaine comme les samedis, des manifestations puissantes rendent visibles le refus de politiques d'austérité qui ne répondent en rien aux enjeux du moment. Elles sont la démonstration d'un refus des inégalités croissantes, d'une demande de contributions des plus riches aux besoins communs. Elles montrent que les aspirations des jeunes rencontrent celles des salariés comme celles des retraités.

Le discours gouvernemental assimilant la dette aux dépenses pour les services publics et la Sécu ne tient pas. La dette publique est passée de 60% du PIB en 2007 à plus de 120% du PIB en 2026. Elle a d'abord financé les déboires des financiers en 2008, puis permis de faire face au Covid mais elle a surtout servi le choix délibéré d'assécher les recettes de l'État et de la Sécurité Sociale : exonérations de cotisations sociales, aides aux entreprises sans conditions et cadeaux fiscaux aux plus riches. Cette politique, dite de l'offre, a échoué. Le chômage est toujours élevé, la croissance presque nulle. En revanche, les accès au logement, à la santé, à l'éducation se sont détériorés pour le plus grand nombre.

Le projet de budget comme le Projet de Loi de finances de la Sécurité Sociale 2027 ciblent particulièrement les retraités déclarés sans sommation « nouveaux riches » : suppressions de l'abattement de 10% pour l'impôt sur les revenus, non indexation des retraites sur l'inflation, augmentation des charges de santé pour les usagers…

Le gouvernement a choisi d'assimiler le mouvement des jeunes à « une émeute urbaine » et applique un maintien de l'ordre particulièrement dur. Il prépare une loi anti-casseurs qui confond manifestants et casseurs. C'est une dérive autoritaire assumée.

Jeunes, salariés et retraités,

ensemble, nous sommes puissants,

ensemble, nous pouvons porter d'autres choix.

Mobilisons-nous pour la manifestation nationale

des retraités à Paris le 19 novembre !

Eric Puren

La FGR 76 dans l'action

23 septembre : réunion de notre G8 local à la CGT afin de préparer la rentrée sociale
FO souhaite rester avec nous

29 septembre : journée nationale d'action des fonctionnaires et de la défense des services publics.
La FGR 76 était présente aux manifestations : Rouen 4000 participants et Le Havre 3000

9 octobre : CE départementale au SNES à Rouen : organisation des 2 journées d'action prévues, préparation de ce bulletin

14 octobre : journée nationale d'action auprès de l'AGIRC-ARRCO pour réclamer la revalorisation des retraites complémentaires.
Manifestations au Havre et à Rouen où une motion unitaire a été déposée à l'agence.
Les médias étaient bien présents …



Sonia : lecture de la motion unitaire



Jackie : interview avec la radio ICI Normandie

Petite victoire annoncée le soir même : +1,4% dès le 1er novembre
Mais les réserves en caisse se montent à 91 milliards d'euros : elles étaient largement suffisantes pour envisager une hausse plus importante !

5 novembre : journée nationale d'action interprofessionnelle avec grève et manifestations
La FGR76 était présente et y participait à Rouen, Le Havre et Dieppe

6 novembre : tirage et routage de ce bulletin

17 novembre : Régionale normande à Caen (14) qui réunit les 5 sections départementales de la FGR-FP. Une délégation du 76 s'y rendra.

19 novembre : journée nationale d'action unitaire des Retraités à Paris
Le gouvernement veut prendre 5,5 milliards d'euros dans les poches des Retraité.es qualifié.es de privilégié.es : c'est NON ! 5 cars partiront du 76 pour crier haut et fort que nous ne sommes pas des variables d'ajustement. Ces projets régressifs sont porteurs d'injustice sociale !

La FGR 76 y prendra toute sa place !

Manifestation nationale des retraité·es le 19 novembre à 11 h à Paris

Le gouvernement veut prendre 5,5 milliards d'euros dans les poches des retraité·es qualifié·es de privilégié·es avec deux mesures d'austérité.

Pendant ce temps, les actionnaires se gavent avec 60 milliards de dividendes distribués au 1er semestre 2026.

Le gouvernement refuse de revaloriser toutes les pensions et retraites de base pour nous voler 4,1 milliards d'euros !

- **Seulement les pensions inférieures à 85 % du SMIC** (1 260 €, soit de 77 euros en dessous du seuil de pauvreté) seraient revalorisées du montant de l'inflation. Cela concerne 28 % des retraité·es, essentiellement des femmes.
- **Les pensions comprises entre 1 260 euros et 2 034 euros ne suivraient pas l'inflation**, leur revalorisation serait fixée par décret. Cela concerne 35 % des retraité·es.
- **Les pensions supérieures à 2 034 euros seraient gelées pour 18 % des retraité·es.**

Nous subissons toutes et tous des dépenses contraintes (énergie, transports, alimentation, logement, santé) qui augmentent plus vite que l'inflation officielle.

Ces désindexations différentes divisent les retraité·es et remettent en cause l'application de la loi (code de la Sécurité sociale) et notre droit à revalorisation des pensions.

Il veut diminuer l'abattement de 10 % du calcul de l'impôt et nous voler 1,4 milliard d'euros.

Actuellement, l'abattement de 10 % est limité à 4 439 €, ce plafond passerait à 3 000 €. La perte de pouvoir d'achat commencerait à 10 € pour un revenu mensuel moyen de 1 625 €, puis elle augmenterait selon le revenu, jusqu'à 860 € pour les 10 % des pensions les plus élevées.

Ces projets régressifs sont porteurs d'injustice sociale. De l'argent, il y en a pour financer le budget.

Son utilisation est un choix politique :

STOP aux aides aux entreprises (211 milliards en 2025) sans contrôle ni contreparties.

STOP aux exonérations de cotisations sociales (87 milliards en 2025).

Participez massivement à la manifestation nationale
Inscrivez-vous pour les départs en cars
du Havre, Harfleur, Dieppe et Rouen
auprès de Jackie Stocker au 06 33 08 49 25

Budget 2027 : inégalités inacceptables de contribution à l'effort !

« L'effort sera partagé. Il sera important, mais il sera juste » (1). , « Tout le monde doit participer à l'effort », ces slogans répétés à l'envi ne résistent pas à l'épreuve des faits et des chiffres.
Les Français ne sont pas mis à contribution de façon équitable face aux économies budgétaires de 54 Mds € (2).

Deux poids deux mesures : refus de toutes hausses d'impôts mais gel et diminution des dépenses

Côté retraité·es et fonctionnaires : le gel des pensions pour deux tiers des retraités, la baisse du plafond de l'abattement de l'impôt sur le revenu des retraités, le gel du point d'indice, des coupes dans les ministères …transferts des remboursements de la Sécurité sociale vers les complémentaires (hausse des cotisations et des restes à charge…) …

Côté milliardaires et grandes entreprises : pas de de hausse de l'impôt sur le revenu, pas de hausse de l'imposition du patrimoine, baisse des taux de la contribution exceptionnelle des grandes entreprises (7,5 à 5 mds pour 2027) …**Pas de participation à l'effort en proportion de leurs moyens !**

Le 19 novembre, exigeons des parlementaires et du gouvernement une politique de justice sociale

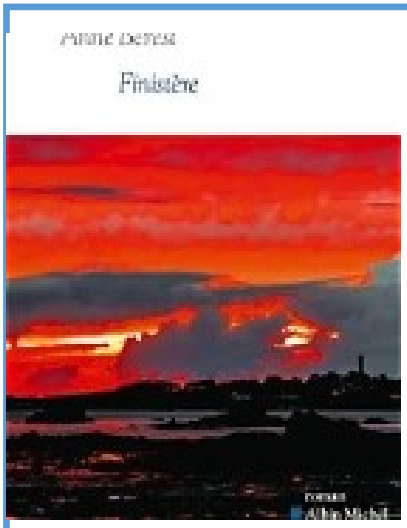
Cette politique d'austérité budgétaire va contribuer à plomber la croissance et appauvrir les classes populaires en particulier les allocataires des prestations sociales, les retraité·es, les fonctionnaires et les services publics. D'autres solutions (3) existent pour abonder les finances publiques et sociales : taxe Zucman, progressivité renforcée de l'impôt, impôt sur les grandes fortunes rénové…

Sonia Lejeune

1) Roland Lescure en conseil des ministres, le 1er octobre
(2) 43 mds € pour le PLF (Projet de loi de finances) et 11 mds € pour le PLFSS (projet de loi de finances de la sécurité sociale)
(3) https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/plan-de-justice-fiscale-100-milliards-pour-financer-les-urgences-sociales-et

J'ai lu pour vous :

Finistère, d'Anne Berest



Saint-Pol-de-Léon, 1910, l'arrière-grand-père de la narratrice fonde avec un groupe de paysans la coopérative La Bretonne, pour se défendre contre les conditions imposées par les négociants de pommes de terre.
A partir de là se déroule l'histoire de trois générations qui vont connaître les deux guerres mondiales et mai 68. Dans une suite de courts chapitres, Anne Berest brosse des portraits de personnages attachants, parfois émouvants qui s'impliquent, à différents niveaux, dans la société et ses grands bouleversements.
C'est un livre vivifiant, il renvoie une image plutôt positive de l'humanité au travers de héros combatifs et généreux.

Catherine Rioult

Hommage à Monique

Monique Maillard nous a quittés en septembre dernier.
Pendant toute sa carrière de professeure d'histoire- géographie, elle a milité au SNES...
Et c'est tout naturellement, à la retraite, qu'elle a continué à militer en s'impliquant à la FGR-FP.
C'est dans ces instances que je l'ai rencontrée, moi militante au SNUipp.
En 2012, lors d'une AG, nous avons été élues aux manettes de la section départementale de la FGR-FP 76 et Monique est devenue secrétaire adjointe de notre section départementale.



Et pendant une dizaine d'années, avec discrétion mais efficacité, elle était toujours présente :
toutes les manifestations à Rouen, tenir la banderole unitaire, les audiences (Préfecture, élus...), les distributions de tracts sur le marché de Sotteville, les comptes rendus....
Et notre bulletin (3 n° par an) : après le décès de Roger Morvan, elle avait pris en charge la mise en page numérique et je me souviens de ces matinées passées à surveiller la machine souvent capricieuse qui imprimait notre bulletin dans les locaux du SNUipp...On avait le temps de « papoter » plus intimement !
Mais des soucis de santé l'ont obligée à se mettre en retrait...

Jackie Stocker

RESF : Réseau d'Éducation Sans Frontière

Créé en 2004, RESF est un réseau constitué de citoyens (enseignants, éducateurs, médecins, parents d'élèves, retraités...), d'associations et de syndicats.

Attaché à la défense des Droits de l'Homme et des Droits à l'Éducation, il aide **gratuitement** les familles sans papiers parents d'enfants scolarisés, les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs étrangers à constituer leurs dossiers de demande de titre de séjour auprès de la préfecture. Il organise leur soutien et les accompagne dans leurs démarches administratives et juridiques qui ont un coût. Il a donc besoin de ressources. C'est la raison pour laquelle, n'ayant pas de subventions, il organise un concert tous les ans, à la faculté de Mont Saint Aignan, au profit de leur cause, afin de continuer à mener à bien ses actions en faveur des étrangers sans papiers et ceci dans un contexte où les migrants sont de plus en plus stigmatisés, criminalisés, traqués, exclus.

La FGR-FP 76 vient de faire un don de 100€.

Portrait d'un retraité

Jean-Paul est né dans le 20e arrondissement de Paris en décembre 52.
Il a donc 74 ans. Enseignant dans le primaire, il a aussi été Zilien (remplaçant) et directeur à Préaux pour finir sa carrière.
Mais ce fut essentiellement un militant syndical au SNUipp puis co-secrétaire de la FSU 76, fonction qu'il quitta un an avant son départ en retraite en 2013.
Retraité de tout ? Non. Il y eut le bénévolat à RESF : Réseau d'Éducation Sans Frontières



Comment as-tu connu ce réseau ?
Je ne sais même plus précisément parce que je baignais dans ce milieu syndical militant (FSU, CGT, Solidaires) et je connaissais Eric Puren militant à la LDH (Ligue des droits de l'Homme).

Peux-tu expliquer ce qu'est RESF ?
C'est un collectif décentralisé et non hiérarchisé de citoyens locaux (enseignants, syndicalistes, parents d'élèves...)
Ce n'est pas une association loi 1901.
Il n'y a pas de président, de porte-parole officiel unique ni de système de cotisation.

Comment fonctionne-t-il financièrement?
Sur un système financier strictement militant et indépendant sans aucune subvention publique. Le réseau compte sur le soutien des syndicats et sur des dons de particuliers.

Vous intervenez comment?
Tous les mercredis après-midi, on se réunit pour faire le point sur la situation des familles.
RESF reçoit les familles de migrants et les mineurs isolés et les accompagne gratuitement dans leurs démarches administratives et juridiques.
Quand un migrant reçoit une OQTF (Obligation de quitter le territoire), on manifeste devant la Préfecture ou devant l'école des enfants concernés pour appuyer et faire pression afin de revoir le dossier...

Merci, Jean-Paul d'avoir accepté de faire cette interview.

Les devises de RESF: "Laissez-les grandir ici et **Laissez-les apprendre ici" font rêver...**

Réseau Éducation Sans Frontières
Maison des Associations
47 rue Mustel
76000 Rouen
Tél : 07 83 18 46 77
resfrouen@gmail.com

Entretien réalisé par Martine Christol

AMO vers AMC : Non merci ! Vraiment !

Une mission gouvernementale relative à l'articulation entre assurance maladie obligatoire (AMO) et assurance maladie complémentaire (AMC) a été confiée en janvier de cette année à 4 personnalités qualifiées (deux juppé-macronistes, le directeur de la Sécu nommé par Véran et le directeur de VYV (pas forcément d'accord a priori) « pour rendre le système de santé plus lisible, efficient et soutenable ».
Ils ont étudié des scénarios de « bouclier sanitaire » (plafonnement des restes à charge) et de « décroisement » du panier de soins (confier certains postes de dépenses à un seul financeur), ainsi que la création potentielle de contrats complémentaires « essentiels » à tarif réduit.
Dans leur rapport rendu le 23 septembre, ils ont émis une liste de 22 recommandations pour une réforme du financement de la santé qui donne plus de poids aux organismes privés…. à l'opposé de nos revendications pour obtenir une prise en charge à 100 % de tous les soins par la Sécu.
La place des complémentaires, rebaptisées Organismes d'assurance santé (Odas), serait clarifiée en institutionnalisant leur participation à plusieurs instances de dialogue régulier avec l'État et l'Assurance maladie.
Le contrat responsable serait remplacé par un « contrat essentiel » avec un « panier de soins pertinents ». Les actes non validés scientifiquement (cures thermales, etc.) seraient exclus des contrats de base et des avantages fiscaux associés. Celui-ci serait révisé régulièrement dans le cadre d'une instance associant Etat, Assurance maladie.
Les Odas se verraient déléguer intégralement la prise en charge de l'audioprothèse, de l'optique et du transport sanitaire, soit un transfert de responsabilité qui représente environ 5 milliards d'euros.
Ils deviendraient aussi des acteurs clés de la prévention, particulièrement dans les entreprises.
« Sous réserve du consentement de l'assuré », assureurs et mutualistes seraient habilités à mener des actions de prévention auprès de leurs contractants. Le rapport propose comme pré requis d'inscrire dans la loi l'interdiction de fixer des tarifs selon l'état de santé, mais suggère cependant « d'expérimenter » un « bonus prévention » corrélé aux bons comportements ainsi que « des franchises sur les garanties ».
L'impact de ces évolutions sur le tarif des contrats n'est pas étudié, et la question du non-recours fait l'objet d'une vague proposition.

S'agit-il d'une boite à idées pour le gouvernement, afin d'alimenter le PLFSS 2027 ? Mais non merci ! Vraiment !

Xavier Lemarcis

La loi grand âge est abandonnée ainsi que les personnes âgées !

La prise en charge des personnes en perte d'autonomie est un enjeu sociétal majeur qui mériterait de concevoir un plan d'accompagnement national plutôt que des solutions individuelles reposant sur les possibilités financières et les inégalités territoriales.
Comment ne pas être choqué.es de voir des résidents protester parce que dans leur établissement « Résidence autonomie », on veut supprimer le service de restauration et donc un moment convivial par intérêt économique ?
Comment une résidence qui accueillait des personnes âgées peut devenir un appart-hôtel, sans condition de remboursement des aides publiques reçues lors de son installation ?
La France a pris un grand retard pour faire face au vieillissement de sa population. Les choix politiques n'ont pas anticipé les besoins, ont privilégié les options privées au détriment du public. Force est de constater que nous ne pouvons nous réjouir d'opérations immobilières qui permettent une offre certes mais ne garantissent ni la qualité ni la pérennité. Ce secteur ne peut être asservi à des critères de rentabilité et/ou de dividendes aux actionnaires. Il faudra forcer le débat citoyen sur cette question lors de la campagne électorale des présidentielles. Nous avons besoin d'un changement de cap !

Nous revendiquons un grand service public de l'Autonomie !

Hélène Klein